

Catalogue ENSV

Semaine pressentie / Code EPICEA

voir site ENSV

<http://www.ensv.fr/formations/format-ion-continue>

Durée : 3 jours

Lieu : DGAI – Paris

Public :

- Agents des services d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
- Agents des services régionaux de l'alimentation (SRAL)
- Agents des douanes spécialisés

Organismes pressentis pour intervenir :

- Direction générale de l'alimentation (DGAI/SDASEI),
- Services d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP),
- Service régional de l'alimentation (SRAL)
- Direction générale des douanes et droits indirects du ministère des finances (DGDDI).

Responsable pédagogique :

Geneviève CASCHETTA, ENSV-FVI

Inscriptions :

ENSV-FVI

1, avenue Bourgelat

FR-69280 MARCY L'ETOILE

formco@vetagro-sup.fr

télécopie +33 (0)4-78-87-25-48

Prix d'inscription : 680 €

Commanditaire : ministère chargé de l'agriculture

Les agents effectuant des missions pour le compte du ministère chargé de l'agriculture bénéficient de la gratuité pour cette formation.

www.ensv.fr

Contrôles phytosanitaires à l'importation

Contexte :

Le marché unique a déplacé les frontières sanitaires aux limites de la Communauté et instauré des points de contrôle obligatoires à l'entrée du territoire pour les produits animaux et végétaux. Ainsi, les lots importés doivent être présentés dans des postes d'inspection positionnés près des frontières à des points de forte concentration du trafic : ports de commerce maritimes, aéroports internationaux et grands axes routiers.

Ce stage s'intéresse à l'harmonisation des modalités et méthodes présidant aux contrôles phytosanitaires à l'importation en provenance des pays tiers.

Par ailleurs, avec la mutualisation des missions des points d'entrée communautaires et des postes d'inspection frontaliers, ce stage permettra aux agents des PIF de découvrir l'activité des PEC.

Objectif général :

Identifier les règles présidant à l'importation des végétaux et produits végétaux sur le territoire communautaire.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les modalités et les méthodes du contrôle à l'importation des végétaux et produits végétaux ;
- Identifier le rôle des douanes dans les contrôles phytosanitaires à l'importation et les procédures douanières applicables ;
- Maîtriser les outils d'aide au contrôle.

Contenu :

- Le cadre réglementaire présent et à venir pour les inspections phytosanitaires à l'importation,
- Les modalités du contrôle (contrôles documentaire, d'identité et physique, sanctions),
- Les systèmes d'information et les systèmes d'enregistrement des contrôles,
- Procédures douanières – les régimes douaniers économiques.

Méthodes pédagogiques :

Conférences, études de cas, exercices pratiques, échanges avec la salle.